

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 1er juin 2010.

Section du dépôt légal



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

Besoin d'aide ?

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE



SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

Ciible

CII à l'écoute

Le Scribe

infOIIQ

Le Journal

mai/juin 2001 vol. 8, n^o 5

"SUPPLÉMENT DE
L'INFIRMIÈRE DU QUÉBEC,
LA REVUE OFFICIELLE DE L'ORDRE
DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS
DU QUÉBEC"

Choisissez votre numéro

LE JOURNAL

Table des matières

Actualités professionnelles

- [VII^e Colloque des CII - Pour sa première sortie publique, Rémy Trudel s'adresse aux infirmières](#)
- [VII^e Colloque des CII - Un forum qui porte ses fruits](#)
- [VII^e Colloque des CII - Garder confiance en l'avenir](#)
- [VII^e Colloque des CII - Des solutions terrain pour faire face aux transformations](#)
- [VII^e Colloque des CII - Nouvelles responsabilités pour les infirmières](#)
- [VII^e Colloque des CII : Merci aux commanditaires](#)
- [Québec dévoile un plan d'action pour contrer la pénurie](#)
- [DSI et RSI : journée d'études](#)
- [La gestion des risques, une priorité](#)
- [Vous déménagez ? Dites-le nous !](#)
- [Des suites à la commission Clair](#)
- [De nouveaux interlocuteurs pour l'OIIQ](#)
- [Estrie - Une huitième commission infirmière régionale](#)
- [Le règlement sur l'externat est modifié](#)
- [Info-Santé inspire nos voisins](#)
- [Journée des conseils de section - Le moment est venu de définir de nouvelles stratégies](#)
- [Journée des conseils de section - Les infirmières veulent un champ d'exercice qui reflète les multiples facettes de la profession](#)
- [Journée des conseils de section - Trois régions parmi d'autres...](#)

Du siège social

- [Examen professionnel - Résultats de la session de février 2001](#)
- [Nominations à l'OIIQ](#)
- [FRESIQ et golf font la paire](#)
- [L'APIDES fait un don à la FRESIQ](#)
- [Chronique déonto - Rester calme au milieu de la tempête](#)
- [Jeunesse infirmière - De l'attraction à la rétention](#)
- [Thèses - Mémoires - Rapports](#)
- [Avis de convocation à la 81^e Assemblée générale annuelle](#)

Maillage

- [Nouvelle étude sur les permis d'exercice](#)
- [Amélioration continue - Lancement d'un guide d'autoapprentissage](#)
- [Bourses d'études de l'OIIQ - Neuf bourses de premier cycle, deux en pratique clinique](#)
- [Ce n'est qu'un au revoir...](#)
-



[Comment s'est passée la Semaine ?](#)



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

VIIe Colloque des CII

Pour sa première sortie publique, Rémy Trudel s'adresse aux infirmières

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Rémy Trudel, a choisi de faire sa première sortie publique devant plus de 600 infirmières présentes au VIIe Colloque des conseils des infirmières et des infirmiers, au début d'avril. Dans un discours chaleureux, teinté d'humour et visant manifestement à charmer les infirmières, il s'est montré sensible à leurs difficultés professionnelles. « Je veux être un bon ministre de la Santé pour vous », leur a-t-il dit.

D'entrée de jeu, il a admis que les infirmières avaient été « *bardassées* pas mal » au cours des dernières années. « Le reconnaître, c'est déjà beaucoup. » Passant rapidement sur le fait que Québec n'avait pas eu le choix d'effectuer des compressions massives dans le système de santé, il a convenu que les infirmières avaient magistralement contribué à maintenir la confiance dans l'équipe soignante, une dimension essentielle du système de santé et des services sociaux. « Aujourd'hui, je vous dis simplement merci d'avoir tenu le coup et continué de prendre soin des malades et des personnes en détresse au Québec. »



Rémy Trudel a répondu aux questions des journalistes qui ont couvert son allocution.

À l'aube de jours meilleurs

Les prés étant maintenant plus verdoyants, il est possible d'entrevoir des jours meilleurs, a poursuivi le ministre : « Il est temps d'élargir le rôle de l'infirmière et de faire en sorte qu'elle soit l'intervenante pivot du système de soins. »

À son avis, le rapport de la commission Clair indique les correctifs à apporter pour améliorer le réseau et atteindre trois objectifs simples mais fondamentaux : prévenir, soigner et guérir. « Au sujet de la reconnaissance de l'infirmière clinicienne, le rapport est limpide, et j'entends y donner suite rapidement. Pour employer le langage des ados, il faut que le nouveau ministre soit rapidement *full fonctionnel* sur cette question, et je vais l'être ! » a lancé Rémy Trudel sur un ton badin.

Il a ensuite demandé la collaboration des infirmières pour atteindre cet objectif. « Le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec doit compter sur votre complicité. Voilà pourquoi j'ai contacté votre présidente, Gyslaine Desrosiers, peu de temps après ma nomination. Quand elle m'a demandé si je voulais vous rencontrer, j'ai accepté sur-le-champ. » Selon lui, cette rencontre s'imposait dès le début de son mandat, avant que d'autres changements importants ne soient apportés dans la façon de donner des soins.



Gyslaine Desrosiers a commenté les propos du ministre Trudel devant la presse.

Un ministre à l'écoute des infirmières

Fin communicateur, M. Trudel a parlé de l'importance de la signification des mots. « Le mot *soins* fait appel à l'humanisme, à l'être humain. Quand on travaille avec des femmes et des hommes qui sont en situation de détresse, donner des soins doit signifier quelque chose. Par conséquent, il faut également que l'organisation du travail et les instruments qui sont à votre disposition soient le plus adéquats possible pour que vous puissiez accomplir cette tâche et relever ce défi », annonçant par la même occasion qu'une somme de 20 millions de dollars sera mise à la disposition des établissements de santé pour l'achat de petits appareils médicaux.

À propos de la pénurie d'infirmières, le ministre a reconnu que le problème ne sera pas résolu avant quelques années et que l'été qui vient sera sûrement difficile. Il préfère d'ailleurs parler de postes à combler plutôt que de pénurie et entend collaborer avec les infirmières à mieux organiser les soins pour que la profession devienne plus attrayante.

Afin de se familiariser avec la réalité des infirmières, M. Trudel a promis de se rendre sur le terrain. « Je veux aller faire un quart de travail le matin avec vous pour comprendre comment ça fonctionne. » La présidente de l'OIIQ, Gyslaine Desrosiers, lui a plutôt suggéré d'effectuer un quart de travail de nuit, puisque c'est là que la pénurie de ressources se fait le plus cruellement sentir.

Devant la presse, Mme Desrosiers s'est dite heureuse de l'ouverture du ministre, mais elle a soutenu qu'elle veillerait à la suite des choses. À son avis, celui-ci n'aura pas le choix de consentir des incitatifs financiers aux infirmières, parce qu'elles subissent des inconvénients majeurs à l'heure actuelle : « Par exemple, on pourrait s'attendre à ce qu'il augmente les primes ridicules qu'elles reçoivent pour les quarts de travail difficiles. »



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Ville Colloque des CII

Un forum qui porte ses fruits

Les défis du recrutement et de la rétention des infirmières

Selon le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), il faudrait recruter 2500 nouvelles infirmières en 2002, et continuer ainsi chaque année jusqu'à 3600, en 2015, pour combler les départs prévus pour cause de retraite, de décès ou de cessation d'emploi, et répondre aux besoins croissants dus au vieillissement de la population. Recruter est une chose, retenir les infirmières dans le réseau en est une autre. Un forum sur ce thème était au programme du Ville Colloque des conseils des infirmières et infirmiers.

L'honneur d'ouvrir le débat est revenu à Mélanie Lavoie-Tremblay, représentante des jeunes infirmières et étudiante au doctorat à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval... « sans doute à cause de mon ancienneté », a-t-elle lancé à la blague ! Mme Lavoie-Tremblay fait une recherche sur les éléments clés d'un programme d'intégration au travail pour les jeunes infirmières.

Le « choc de la réalité » auquel ces dernières se heurtent est une cause majeure d'abandon. Celle qui a quitté son premier emploi quatre mois après avoir été embauchée sait de quoi elle parle : « J'aimais ma profession, mais je trouvais cela trop stressant. Dès les premiers jours, avec seulement 45 heures de cours en relation d'aide, j'ai dû intervenir auprès d'un patient aux idées suicidaires sans encadrement de la part des infirmières d'expérience. Il est impératif d'avoir des mesures pour intégrer et retenir les jeunes dans la profession. »



La journaliste
Anne-Marie Dussault
a animé le forum.

La réalité des infirmières de 50 ans et plus

Actuellement, 20 % des infirmières ont plus de 50 ans et seulement 55 % d'entre elles continuent de travailler passé ce cap. « À partir d'un certain âge, les infirmières ne peuvent exécuter leurs tâches en mode accéléré, à temps plein, tous les jours », a expliqué Barbara Arseneau, présidente du CII et infirmière en santé mentale à l'Hôpital Douglas.

Il n'est pas toujours nécessaire d'ajouter du personnel. Il suffit parfois de mieux utiliser les ressources existantes. Ainsi, les infirmières d'expérience pourraient accompagner les plus jeunes. Celles qui sont en arrêt de travail - 8000 en 1999 selon le MSSS - pourraient aussi revenir si leur tâche était allégée. Elle reconnaît toutefois que l'attitude des autres employés peut constituer une entrave à cette solution.



Chantal Vions, Jennie Skene, Odette Plante-Marot,
Barbara Arseneau et Mélanie Lavoie-Tremblay

Réorganisation et améliorations

Selon Odette Plante-Marot, directrice des soins infirmiers au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), la pénurie d'infirmières est un problème qui concerne tout l'hôpital, pas uniquement les soins infirmiers. Il faut donc revoir l'organisation du travail de l'ensemble des départements pour assurer que la distribution des services soutient les soins infirmiers. Par exemple, pourquoi n'y a-t-il aucun travailleur social de service après 16 h ? Pourquoi n'y a-t-il pas de services de physiothérapie les fins de semaine ? Pour tenter de résoudre le problème de la précarité d'emploi, le CHUM a proposé que toutes les infirmières puissent occuper un poste permanent pendant une période minimale de sept jours par quinzaine. « Comme quoi il y a des solutions malgré le problème de pénurie. »

Toutefois, de nombreuses infirmières privilégient le travail à temps partiel, a rappelé Jennie Skene, présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ). « Les jeunes mères hésitent à accepter un poste permanent, parce qu'il leur est souvent difficile de trouver une gardienne lorsqu'elles travaillent le soir ou la nuit. Le travail à temps partiel leur donne plus de flexibilité, de même qu'à celles qui ont connu l'épuisement professionnel. Grâce à leur ancienneté, elles ont un contrôle quasi absolu sur leur horaire. » L'amélioration des conditions de travail et des conditions salariales les convaincront d'opter pour un poste permanent, estime Mme Skene.

Le retour aux valeurs d'équipe, une solution

Chantal Viens, professeure-chercheuse à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, croit qu'il faut revenir aux valeurs d'équipe. Elle a documenté 350 éléments de stress et réalisé un projet pilote de revitalisation du milieu avec une équipe soignante de l'Hôtel-Dieu de Québec, dont le taux d'absentéisme est très élevé. « Nous avons trouvé des solutions qui misent sur l'organisation du travail. Contrairement à ce qu'on peut croire, l'ajout de personnel ne règle pas tout. Il faut plutôt affecter la bonne personne à la bonne tâche et au bon moment. »



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Ville Colloque des CII

Garder confiance en l'avenir

Encouragée par le succès remarquable des conseils des infirmières et infirmiers et soulignant l'importance du chemin qu'ils ont parcouru, la présidente de l'OIIQ, **Gyslaine Desrosiers**, a livré un message d'espoir aux infirmières : « Dans un contexte de rareté des ressources et au moment où l'on s'apprête à redéfinir le champ d'exercice de notre profession, il y a des menaces, mais aussi de grandes opportunités. Il faut plus que jamais faire preuve de vigilance, d'initiative et de vision. »

Mme Desrosiers a démontré à quel point les infirmières ont su saisir toutes les occasions de faire avancer la profession. Citant en exemple la commission Clair, elle a rappelé que, pour la première fois, une commission mandatée par le gouvernement a soumis un rapport qui reconnaît explicitement leur rôle dans l'organisation des services de santé. « Les initiatives infirmières depuis 1993 en matière de suivi systématique de clientèles s'inscrivent tout à fait dans la voie préconisée par la commission Clair quant aux réseaux intégrés de services. » Il en est de même pour la création des commissions infirmières régionales. Le rapport contient aussi des recommandations sur la pratique avancée, ce qui donnera du poids aux négociations qui s'amorceront bientôt sur le champ d'exercice.

Par ailleurs, la présidente de l'OIIQ a expliqué que le Groupe de travail ministériel sur les professions de la santé et des relations humaines a notamment comme mandat de rendre plus flexible l'organisation des services de santé et d'encourager le travail interprofessionnel, tout en assurant la protection du public. Il s'agit d'un comité très important, qui va permettre de moderniser le champ d'exercice des infirmières, d'assurer une juste reconnaissance de la profession et de légaliser la pratique avancée.

Quant au Forum national sur la planification de la main-d'œuvre infirmière, Mme Desrosiers a expliqué qu'il fallait saisir cette occasion d'influer sur les conditions d'attraction et de rétention. Elle a aussi demandé aux infirmières de faire preuve de vigilance pour contrer les mesures de substitution des infirmières qui sont prises dans certains milieux et qui pourraient porter préjudice aux patients. De son côté, l'OIIQ continuera d'intervenir auprès du gouvernement pour qu'il consente des incitatifs financiers aux infirmières en cette période particulièrement difficile.

Enfin, elle a remercié les infirmières pour leur engagement constant envers la profession et la qualité des soins à la population.





[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **[Le Journal](#)**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Ville Colloque des CII

Des solutions terrain pour faire face aux transformations

MALGRÉ LA TENSION QUI RÉGNE DANS LE RÉSEAU, LES INFIRMIÈRES SURPRENNENT ENCORE PAR LES SOLUTIONS QU'ELLES PROPOSENT POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DES SOINS. ELLES SEMBLANT AUSSI DÉTERMINÉES À AFFRONTÉ LA PROCHAINE VAGUE DE CHANGEMENTS. LE VII^E COLLOQUE DES CONSEILS DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS (CII), AUQUEL PLUS DE 600 INFIRMIÈRES ONT ASSISTÉ LES 3 ET 4 AVRIL, EN A ÉTÉ LA PREUVE ÉCLATANTE.

Louise Potvin, directrice des soins infirmiers à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, a amorcé la réflexion. « Les infirmières sont-elles prêtes à vivre des années qui s'annoncent cruciales pour la profession ? Il y a beaucoup d'enjeux, mais aussi des pistes de solutions pour chacun d'eux. Il est préférable d'influer sur les événements plutôt que de se laisser contrôler par eux. »

En ce qui concerne la réorganisation du travail, il faut tout mettre en œuvre pour que les infirmières puissent jouer pleinement leur rôle et utiliser leurs compétences à bon escient. Cela veut dire, entre autres, du personnel de soutien, des équipements et du matériel appropriés et un environnement de travail fonctionnel. Il faut aussi valoriser la contribution de l'infirmière par la reconnaissance de l'excellence.

La profession doit rester concurrentielle. C'est pourquoi il est important de favoriser la spécialisation par une formation universitaire adaptée. Afin de créer des « organisations apprenantes » et pour que les stages en milieu clinique satisfassent aux exigences de l'exercice, un partenariat s'impose entre les milieux d'enseignement et les milieux de soins.

Mme Potvin a aussi parlé des nouveaux rôles en émergence et de la relève. Les jeunes doivent pouvoir compter sur des mentors, côtoyer des infirmières d'expérience et s'investir avec elles dans des projets organisationnels. Enfin, elle a encouragé les infirmières à faire preuve de leadership et à exercer leur influence à tous les paliers de l'organisation.

Transformation du réseau montréalais : renforcer la première ligne

Depuis 1995, la transformation du réseau montréalais a-t-elle eu des effets sur la santé de la population ? Il y a eu des conséquences heureuses, mais elle comporte aussi des lacunes, comme l'a fait remarquer le Dr Richard Lessard, directeur de la Direction de la santé publique de Montréal-Centre. Ainsi, la transformation n'a pas eu d'incidence sur la mortalité, les taux de réadmissions liées à cinq situations cliniques affectant davantage les personnes âgées sont demeurés stables et la réforme a favorisé l'émergence de projets extrêmement novateurs, tels Info-Santé CLSC et le projet de soins intégrés pour personnes âgées en perte d'autonomie (SIPA).

Par contre, le Dr Lessard a constaté que les CLSC ont dû réduire considérablement leurs services de promotion de la santé et de prévention de la maladie. Il a aussi observé une hausse des complications à la suite des hospitalisations d'un jour. De plus, le Dr Lessard a souligné qu'il aurait fallu renforcer les services de première ligne avant de procéder à la réforme et qu'il faudra le faire si



Dorothy Amy est entourée de Linda Bambonye, vice-présidente, Opérations et soins infirmiers, et du Dr Arvind K. Joshi, directeur général et chef de la direction au Centre hospitalier de St. Mary.

l'on veut mener à terme la transformation du réseau.

Il faudra également que les professionnels du réseau comprennent bien les enjeux et adhèrent aux changements qui restent à faire. Le rapport complet est disponible à l'adresse www.santepub-mtl.qc.ca.



Dr Richard Lessard

Quand le domicile devient un lieu de soins

La pratique infirmière est fondamentalement modifiée par le virage ambulatoire, a affirmé sans détour Francine Ducharme, infirmière et professeure titulaire à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal.

« Les infirmières sont directement touchées. Même celles qui travaillent dans un centre hospitalier doivent tenir compte du fait qu'elles ont à renvoyer les patients à la maison le plus vite possible. Ces infirmières doivent les préparer différemment et planifier les soins à domicile. »

Les infirmières, mais aussi les familles sont touchées par ces nouvelles façons de faire.

« Le domicile est devenu un milieu de soins. Nous devons maintenant en tenir compte dans notre pratique. Les familles prodiguent des soins, et les infirmières doivent faire de l'enseignement afin de les mettre à contribution. » Francine Ducharme a cependant déploré que les familles soient devenues des dispensatrices de soins dans notre société, des dispensatrices souvent vulnérables.



Francine Ducharme

L'intelligence émotionnelle et la santé au travail

Est-il encore possible d'être heureux au travail dans le réseau de la santé, alors que le taux d'absentéisme atteint des sommets inégalés ? Comment trouver la stabilité dans un monde en perpétuelle transformation ?

Janel Gauthier, psychologue et professeur titulaire à l'École de psychologie de l'Université Laval, a expliqué que l'intelligence émotionnelle, c'est-à-dire la capacité à apprendre, à acquérir et à développer des compétences émotionnelles, peut s'avérer un atout essentiel. Chacun peut apprendre à développer ces compétences sur les plans personnel et social qui l'aideront à surmonter les moments difficiles.

Certaines organisations semblent avoir le don de démoraliser leurs employés. « Les conséquences d'une intelligence émotionnelle déficiente dans un milieu se traduisent par la fatigue chronique et l'affaissement des valeurs. Il en découle une surcharge de travail, un manque d'autonomie et de gratification, des relations humaines moins denses, de l'injustice et des conflits de valeurs. La motivation, l'enthousiasme et la productivité sont affectés », a souligné le conférencier.

Des correctifs peuvent cependant être apportés. « Par exemple, il est possible de trouver les mots pour encourager ses collègues ou le temps d'écouter véritablement les autres. Les organisations ont donc intérêt à s'inspirer du concept de l'intelligence émotionnelle pour développer des approches qui faciliteront grandement les rapports et le travail d'équipe. »

Pour en savoir plus sur les propos de certains conférenciers, consulter le site de l'OIIQ à l'adresse www.oiiq.org.



Janel Gauthier



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Ville Colloque des CII

Nouvelles responsabilités pour les infirmières

Si Québec suit les recommandations de la commission Clair, les infirmières auront des responsabilités cliniques enrichies, particulièrement avec la création des groupes de médecine de famille.

De plus, elles pourraient se voir confier des tâches plus importantes en ce qui concerne l'organisation des soins. C'est ce qu'est venu dire **Michel Clair**, qui a présidé la Commission d'étude sur les services de santé et les services sociaux de juin à décembre 2000. M. Clair a aussi insisté sur le rôle stratégique des commissions infirmières régionales en tant qu'instance responsable de conseiller la régie régionale sur l'organisation des soins. Pour connaître les grandes recommandations de la commission Clair, lire le reportage paru dans le numéro de mars/avril 2001 du Journal.





Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Ville Colloque des CII

Merci aux commanditaires

L'Ordre remercie les commanditaires suivants, qui ont rendu possible la tenue du VIIe Colloque des conseils des infirmières et infirmiers :

- la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal, principal commanditaire de l'événement ;
- la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal ;
- le Groupe Jean Coutu ;
- La Capitale, compagnie d'assurance générale ;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **[Le Journal](#)**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Québec dévoile un plan d'action pour contrer la pénurie

Le MSSS estime qu'il manque 1500 infirmières dans le réseau

Quelques jours avant de quitter le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Pauline Marois a consacré l'une de ses dernières sorties publiques à la pénurie d'infirmières. En compagnie de Gilles Gauthier, sous-ministre adjoint à la Direction générale des politiques de main-d'œuvre, elle a dévoilé le contenu du Rapport du Forum national sur la planification de la main-d'œuvre infirmière et les mesures que le ministère compte prendre pour renverser la vapeur, à court et à moyen terme.

« Il manque environ 1500 infirmières dans le réseau, et ce déficit risque de s'accroître si le nombre de nouvelles venues demeure inférieur au nombre de départs », a déclaré Mme Marois. Le plan d'action vise donc à résorber la pénurie, à améliorer l'adéquation entre les compétences et les besoins des clientèles et à rendre la profession plus concurrentielle.

À court terme, le ministère prévoit affecter du personnel de soutien afin de dégager les infirmières des tâches administratives, augmenter le nombre d'admissions dans les collèges et les universités, améliorer le taux de diplomation et continuer d'embaucher des infirmières étrangères. Il entend aussi revoir l'organisation des soins et l'organisation du travail de manière à utiliser à meilleur escient les compétences des infirmières.

À moyen terme, l'accent sera mis sur la formation et la rétention des jeunes dans les programmes. « Parce que les soins deviennent de plus en plus complexes et qu'on demande aux infirmières de s'engager davantage dans des équipes multidisciplinaires, leur formation doit être renforcée », a reconnu Mme Marois. Le plan d'action prévoit donc la mise en œuvre d'une formation intégrée collège-université et le perfectionnement en cours d'emploi.

Revenant à plusieurs reprises sur le programme d'externat en soins infirmiers, qu'elle a qualifié de grand succès, Mme Marois a réitéré son appui à ce programme qui aide à maintenir l'intérêt des jeunes à l'endroit de la profession et les encourage à terminer leur formation.

Toutes les régions ont pu prendre connaissance des résultats des travaux du forum, le MSSS ayant organisé une série de colloques régionaux en mars et en avril. Ces événements ont permis aux administrateurs, aux directrices des soins infirmiers et aux autres cadres invités de faire le point sur leur propre situation et de discuter des stratégies à utiliser pour atténuer l'impact du manque d'infirmières sur l'organisation des services à la population.

Rappelons que le Forum national sur la planification de la main-d'œuvre infirmière a été créé à l'automne 1999, quelques mois après que l'OIIQ ait rendu publique sa propre étude sur la pénurie, en janvier 1999. Cette étude avait eu l'effet d'une bombe dans le réseau. L'Ordre avait alors dévoilé des chiffres alarmants sur le vieillissement de la population infirmière et les départs à la retraite de milliers d'infirmières baby-boomers, et souligné l'urgence d'instaurer des mécanismes de planification adéquats.

Réaction de l'OIIQ

Immédiatement après, la présidente de l'OIIQ, Gyslaine Desrosiers, a livré ses commentaires à la presse. Elle a insisté sur le fait qu'il ne sera pas possible d'instaurer les mesures annoncées dans le rapport sans y investir de nouvelles sommes d'argent. Les conditions d'exercice étant extrêmement difficiles à l'heure actuelle, on aurait pu s'attendre à ce que le MSSS accorde des budgets particuliers pour soulager les infirmières en place en attendant l'arrivée des nouvelles.

Mme Desrosiers a souligné qu'il était particulièrement important de se préoccuper de la pénurie dans les secteurs spécialisés, qui sont plus fragiles que d'autres, ainsi que de la relève du corps enseignant.

Enfin, elle a dit souhaiter que le gouvernement donne la marge de manœuvre nécessaire au nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux, vu l'ampleur du défi à relever.

On peut lire le Rapport du Forum national sur la planification de la main-d'œuvre infirmière sur le site Web du MSSS (www.msss.gouv.qc.ca), à la section « Documentation ».



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > Salle de presse et publications > Périodiques > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

DSI et RSI : journée d'étude

Une journée d'études sur les soins infirmiers à l'intention des directrices et des responsables des soins infirmiers (DSI et RSI) aura lieu le 10 septembre, à l'Hôtel Wyndham Montréal. Le programme devrait être expédié au mois de juin.



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **[Le Journal](#)**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

La gestion des risques, une priorité

En mars dernier, le Comité ministériel sur les accidents évitables dans la prestation des soins de santé a déposé son rapport. Il prône la transparence de l'information et reconnaît l'importance d'amorcer un véritable changement de culture afin de faire de la gestion des risques une priorité.

Pour y arriver, il faudrait compter sur une banque de données permettant de mesurer l'ampleur du problème et de savoir où les erreurs se produisent le plus souvent. Une telle banque n'existe pas au Québec, mais le Comité estime qu'on peut supposer que la situation est la même ici que dans les pays qui ont creusé la question. Le système - l'organisation, les processus ou les ressources - serait en cause dans 85 % des accidents ; seulement 15 % seraient donc attribuables à une erreur humaine. Le rapport se trouve à la section « Documentation » du site Web www.msss.gouv.qc.ca.



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE



SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > Salle de presse et publications > Périodiques > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Vous déménagez ? Dites-le nous !

Pour continuer de recevoir *L'Infirmière du Québec*, *Le Journal*, le formulaire de demande d'inscription au tableau de l'OIIQ et toute autre correspondance, communiquez vos nouvelles coordonnées au Service de l'inscription des membres, au siège social, au (514) 935-2501 ou au 1 800 363-6048. Ou encore, écrivez à inscription@oiiq.org.



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE



SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **[Le Journal](#)**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Des suites à la commission Clair

Avant de quitter son poste, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, a annoncé que plusieurs des recommandations du rapport Clair seraient mises en œuvre, notamment la création des groupes de médecine de famille. Elle a aussi mentionné le développement de la télémédecine, le branchement des cabinets privés au réseau informatique de la santé, de même que la répartition des médecins sur le territoire et les services continus aux clientèles vulnérables.



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **[Le Journal](#)**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

De nouveaux interlocuteurs pour l'OIIQ

Dès qu'il a été nommé premier ministre du Québec, le 8 mars dernier, Bernard Landry a présenté les membres du nouveau Conseil des ministres. Mis à part le ministère de l'Éducation, qui continuera d'être dirigé par François Legault, le ministère de la Santé et des Services sociaux et celui de la Justice changent de mains. Rémy Trudel et Paul Bégin seront dorénavant les interlocuteurs de l'OIIQ à la place de Pauline Marois et de Linda Goupil.



MAPAQ/Marc Lalonde



Assemblée nationale/Daniel Lessard



Photo media/François Nadeau

Depuis 1998, **Rémy Trudel** était ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région Abitibi-Témiscamingue dans le gouvernement de Lucien Bouchard. Il connaît bien le domaine de la santé, puisqu'il a été porte-parole de l'Opposition officielle en matière de santé et de services sociaux, de 1989 à 1994, soit au début de sa carrière politique. Il a aussi été ministre des Affaires municipales et membre de multiples commissions et comités. L'un des premiers gestes de M. Trudel a été de rencontrer les présidents de plusieurs organismes de la santé, dont l'OIIQ.

L'application des lois professionnelles relève du ministère de la Justice. **Paul Bégin** y revient, après quatre ans d'absence. Il avait en effet occupé ce poste de 1994 à 1997, avant de faire le saut au ministère de l'Environnement et de la Faune, l'actuel ministère de l'Environnement. Depuis novembre 1999, M. Bégin occupait aussi les fonctions de ministre du Revenu.

La carrière politique de **François Legault** a débuté en septembre 1998. Il a alors été nommé ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie avant de devenir ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse. M. Legault est bien connu du milieu des affaires, ayant notamment été président-directeur général et cofondateur de Air Transat.



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **[Le Journal](#)**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Estrie

.....

Une huitième commission infirmière régionale

Après un an et demi d'efforts, l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Estrie (ORIIIE) a obtenu sa commission infirmière régionale (CIR), la huitième au Québec. « Ce délai peut paraître long, mais il a fallu prendre le temps de chercher des alliés et de convaincre les décideurs du bien-fondé de créer une telle commission », explique le président de l'ORIIIE, **Daniel Lussier**.

À l'automne 1999, l'ordre régional sonde l'intérêt de divers partenaires dans la création d'une CIR. Une première rencontre est fixée au début de l'année suivante pour discuter de la stratégie à adopter. « Nous avons alors décidé de former un comité *ad hoc* comprenant des représentants du collège et de l'université de Sherbrooke ainsi que des principaux syndicats, une infirmière travaillant à la régie régionale, une infirmière à la retraite, la présidente du regroupement régional des comités exécutifs des conseils des infirmières et infirmiers, une représentante de la table régionale des responsables des soins infirmiers et des directrices de soins infirmiers, de même que deux membres du conseil d'administration de l'ORIIIE. Il y avait beaucoup à faire : écrire aux organismes susceptibles de soutenir notre démarche, préparer un projet de règlement à l'intention de la régie, informer les infirmières de la région de notre projet et les mobiliser pour qu'elles nous appuient. »

Fort du soutien qu'il a reçu, l'ORIIIE demande à la régie, au début d'octobre 2000, de créer une CIR. En février 2001, le projet de règlement est présenté au directeur général de la régie régionale, Jean-Pierre Duplantie, puis à son conseil d'administration. Légèrement modifié, il est adopté le 27 du même mois.

Selon Daniel Lussier, la régie régionale a fait preuve d'ouverture dès le début, ce qui a facilité les démarches. Elle bénéficie maintenant du fait qu'un représentant de tous les types d'établissements de santé et des maisons d'enseignement en Estrie siège à la CIR, à la demande expresse de l'ORIIIE. Cette victoire arrive à point nommé, puisque la création des CIR est l'une des recommandations de la commission Clair.



BERNARD PRÉPONTAINE



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **[Le Journal](#)**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Le règlement sur l'externat est modifié

Le nombre d'externes requis pour démarrer un programme passe de neuf à cinq

Davantage d'établissements de santé pourront désormais se prévaloir du programme d'externat en soins infirmiers. En effet, d'ici le 15 mai, le gouvernement du Québec devrait approuver une modification au règlement sur l'externat, ce qui permettra de réduire de neuf à cinq le nombre minimal d'externes requis pour démarrer un programme.

Cette modification fait suite au bilan de la première année du programme que l'OIIQ a fourni à l'Office des professions du Québec et au ministère de la Santé et des Services sociaux, en février dernier. Le Bureau de l'Ordre avait alors décidé d'adopter une proposition de modification, après s'être assuré qu'elle n'aurait pas d'incidence sur la qualité du programme d'externat et l'encadrement clinique des externes.

D'après les données recueillies auprès des directrices et des responsables des soins infirmiers, le seul fait de réduire le nombre d'externes devrait permettre à 15 nouveaux établissements de santé d'accueillir 84 externes en soins infirmiers. L'OIIQ donne ainsi la possibilité à de petits établissements de se prévaloir de ce programme très demandé. Ces établissements s'ajouteront à ceux qui ont participé au programme l'an dernier et comptent non seulement renouveler l'expérience cette année, mais accueillir un plus grand nombre d'externes. C'est donc dire que, selon une première estimation, près d'une cinquantaine d'établissements devraient embaucher environ 850 externes cet été, une hausse de 63 % par rapport au 522 externes de l'été 2000.

La protection du public avant tout

L'ensemble des autres conditions et modalités énoncées dans le règlement ont aussi été évaluées par l'OIIQ. Dans un contexte de pénurie d'infirmières et par souci de protection du public, il a jugé bon d'opter pour la prudence et de ne s'en tenir qu'à la modification concernant le nombre d'externes. Le programme d'intégration d'une durée de trois semaines est maintenu, ainsi que toutes les conditions d'encadrement et de surveillance. La liste des 21 actes professionnels demeure également inchangée, de même que les lieux et les secteurs d'activité exclus. Tout comme l'an dernier, l'étudiante devra satisfaire les critères d'admissibilité au programme : avoir complété avec succès sa deuxième année ou au moins 60 crédits dans un programme d'études en soins infirmiers, et être titulaire d'un certificat d'immatriculation délivré par l'OIIQ. Enfin, l'externat continuera de s'appliquer à la période estivale prévue, soit du 15 mai au 31 août.

L'OIIQ vient de terminer une deuxième phase d'évaluation, qui porte sur les retombées du programme sur la clientèle, les externes et les établissements de santé.

L'externat en soins infirmiers, un bilan positif

Selon les données recueillies par l'OIIQ, à l'été 2000 :

- 85 % à 88 % des externes en soins infirmiers ont travaillé à temps complet;
- elles ont été assignées à la même unité de soins 89 % du temps;
- elles ont posé des actes auprès de sept patients en moyenne par jour;
- elles ont fréquemment posé les actes suivants : prendre les signes vitaux, mobiliser les patients, effectuer une glycémie par ponction capillaire, administrer des médicaments par voie autre qu'intradermique, sous-cutanée ou intramusculaire, surveiller une perfusion intraveineuse et le site d'insertion, mesurer les *ingesta* et les *excreta* et vérifier la satureté avec la sonde cutanée

Les directrices des soins infirmiers (DSI) estiment :

- que l'externat a permis de maintenir des services à la clientèle dans 27 % des cas;

- que, 77 % du temps, il a eu un effet positif sur la sécurité des soins sans jamais avoir de conséquences défavorables;
- qu'il a toujours (100 %) eu un effet positif sur la qualité des soins;
- qu'il a été rentable, selon 89 % d'entre elles, puisque plusieurs externes ont manifesté leur intention de revenir travailler dans leur établissement.



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **[Le Journal](#)**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Info-Santé inspire nos voisins

Télésanté Ontario voit le jour

Inspirés par l'expérience québécoise, nos voisins viennent de lancer Télésanté Ontario, un service téléphonique d'information calqué sur Info-Santé. Depuis février, les quelque six millions de résidents des localités dont l'indicatif régional est le 416 ou le 905 peuvent maintenant parler à l'une des 144 infirmières embauchées pour répondre aux appels 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

« Télésanté Ontario fait partie du plan gouvernemental pour améliorer l'accès aux soins de santé et désengorger les urgences », a expliqué Tony Clement, ministre de la Santé et des Soins de longue durée.

Gratuit et confidentiel, le service fonctionne selon un principe similaire à celui d'Info-Santé. Des infirmières comptant au moins cinq ans d'expérience utilisent des données informatisées pour faire l'évaluation de l'état de santé des personnes qui appellent, répondre à leurs questions, les conseiller et les diriger vers la ressource appropriée, si nécessaire. Elles sont en mesure d'acheminer rapidement les appels urgents au 9-1-1 et de télécopier à une salle d'urgence des renseignements pertinents sur certains patients. D'autres appels peuvent être dirigés vers une ligne d'information sur les médicaments, à laquelle répondent des pharmaciens, ou à un centre antipoison. Enfin, les personnes peuvent être jumelées à un service de bibliothèque sonore, si elles souhaitent avoir plus de détails sur une variété de sujets concernant la santé.

Télésanté Ontario fait suite à un projet pilote de télésoins offert aux résidents du nord de l'Ontario depuis juin 1999. Le service de North Bay, dont la population se dit satisfaite à 85 %, traite environ 6000 appels par mois. Le gouvernement compte investir 45 millions de dollars par année pour Télésanté Ontario, qu'il espère étendre à l'ensemble de la population d'ici la fin de 2001.

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Journée des conseils de section

Le moment est venu de définir de nouvelles stratégies

TOUS LES DEUX ANS, AU RENOUELEMENT DU MANDAT DE LA PRÉSIDENTE ET DES MEMBRES DU BUREAU, L'OIIQ RÉUNIT LES CONSEILS DES ORDRES RÉGIONAUX ET LEUR PRÉSENTE LES DOSSIERS DE L'HEURE. LE BILAN FAIT PAR GYSLAINE DESROSIERIS EN FÉVRIER DERNIER TÉMOIGNAIT DE GRANDES VICTOIRES, MAIS AUSSI DE LA NÉCESSITE DE DÉFINIR DE NOUVELLES STRATÉGIES AFIN DE BIEN POSITIONNER LA PROFESSION DANS L'AVENIR

« La planification des effectifs infirmiers est un exemple de dossier où la profession a réalisé de nombreux gains », a fait valoir la présidente de l'OIIQ aux quelque 150 personnes présentes. En janvier 1999, l'Ordre rendait publique une étude sur la pénurie d'infirmières, dont les conclusions ont pris le gouvernement par surprise. On connaît la suite : l'OIIQ a obtenu que soit créé le Forum national sur la planification de la main-d'œuvre infirmière, qui vient de diffuser les grandes lignes de son rapport (voir article à la une) ; a lancé l'opération *Retour à la profession*, qui a permis à plus de 600 infirmières d'exercer à nouveau, après cinq ans d'absence ; a mené deux campagnes pour promouvoir les inscriptions dans les collèges et les universités, l'une en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, l'autre avec l'Association des hôpitaux du Québec, et a créé le programme d'externat en soins infirmiers. Autre aspect non négligeable, il a aidé à rallier tous les partenaires du milieu de l'enseignement autour du projet visant à créer un programme de formation intégrée DEC-bac afin de favoriser les études universitaires pour les infirmières.



Diane Saulnier, secrétaire générale de l'OIIQ, Me Claudette Ménard, directrice des Services juridiques, et Ginette Thériault, adjointe à la présidente

Débats publics et nouveaux défis

Mme Desrosiers a rappelé aux participantes les grands débats publics auxquels l'Ordre a participé au cours des deux dernières années. Elle a mentionné, entre autres, la commission Clair et le Forum sur la situation dans les urgences, qui ont permis de bien positionner la pratique infirmière avancée et d'insister sur le rôle pivot que jouent les infirmières dans la prestation des services de santé.

Elle a aussi affirmé que l'Ordre surveille de près l'évolution des travaux liés à la réforme du système professionnel, particulièrement en ce qui a trait au champ d'exercice des infirmières (voir *Les infirmières veulent...*). Enfin, la présidente a répété à quel point l'Ordre se soucie des conditions d'exercice des infirmières. Elle s'est engagée à rendre publique une grande enquête sur la question à l'automne.

Quels seront les défis à relever au cours des prochaines années ? « Plusieurs changements sont survenus dans les systèmes de la santé et de l'éducation, ainsi que dans le système professionnel, a expliqué Mme



Denise Lévesque Boudreau, vice-présidente de l'OIIQ et présidente de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de Québec, et Gyslain Desrosiers

Desrosiers. Nous sommes à la fin d'un cycle, et l'Ordre a atteint la plupart des objectifs fixés dans le plan triennal de ses grandes orientations stratégiques 1998-2001. Le temps est venu de réajuster le tir. Le plus grand défi qui nous attend est d'arriver à un consensus sur la définition du champ d'exercice des infirmières. Il règne actuellement un vent d'allègement de la réglementation. Les frontières entre les professions de la santé seront de moins en moins étanches. Nous devons donc être en mesure de préciser ce qui est unique à notre profession. »



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE



SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Journée des conseils de section

Les infirmières veulent un champ d'exercice qui reflète les multiples facettes de la profession

La définition actuelle du champ d'exercice de la profession remonte à 1973 (voir *Le champ d'exercice des infirmières*). Aussi, cet énoncé doit être révisé pour refléter la vision contemporaine de l'exercice infirmier. La position de l'OIIQ, qui sera proposée au Groupe de travail ministériel sur les professions de la santé et des relations humaines présidé par le Dr Roch Bernier dans le cadre de la révision du système professionnel, devra tenir compte de la pratique actuelle et de celle de la prochaine décennie. Les préoccupations des infirmières présentes à la journée des conseils de section en témoignaient largement.

Il faut se rappeler qu'en 1973 les activités considérées comme à haut risque de préjudice ont servi de base à la rédaction de l'article 36 de la *Loi sur les infirmières et les infirmiers*. Depuis, la profession s'est grandement diversifiée et de nouvelles responsabilités ont émergé. La définition des activités réservées aux infirmières devra correspondre à cette nouvelle réalité.

De plus, partout en Amérique du Nord, on compte sur des infirmières qui assument des fonctions de pointe, qu'elles partagent avec les médecins. C'est pourquoi la pratique avancée sera au cœur des enjeux des prochaines années. Celle qui se fait déjà et celle à venir dans d'autres secteurs cliniques devront donc faire l'objet d'une réglementation.

Une collaboration accrue

La délégation d'actes en soins infirmiers aux infirmières auxiliaires et aux non-professionnels a aussi été abordée. L'OIIQ croit qu'il faut tendre vers de nouvelles modalités de collaboration qui tiennent compte des besoins des clientèles et de la nécessité d'assurer l'accessibilité et la continuité des soins. Par contre, la croissance des besoins dans un contexte de vieillissement de la population requiert la réorganisation des soins et des services de façon que les professionnels collaborent plus étroitement entre eux. Cela s'applique également à l'équipe de soins infirmiers. L'Ordre fera donc des propositions en ce sens.

Au moment d'écrire ces lignes, l'OIIQ mettait la touche finale à un mémoire important sur le champ d'exercice. Cette position devra être adoptée par le Bureau avant d'être présentée aux infirmières dans le cadre d'une tournée régionale prévue pour l'automne. D'ici là, celles qui souhaitent recevoir une copie des documents qui ont été distribués aux participantes de la journée des conseils de section peuvent s'adresser au Centre de documentation de l'OIIQ :

- *Rapport sur la problématique du champ d'exercice de la profession d'infirmière*, qui décrit les principaux problèmes à solutionner dans le cadre de la réforme.
- *État de la réglementation de l'exercice infirmier au Canada et aux États-Unis*.
- *L'évolution de la profession d'infirmière*, un document conçu à partir d'extraits de publications et de rapports publics récents portant sur l'évolution de la profession dans le cadre de la transformation du système de santé québécois.

Le champ d'exercice des infirmières

Le champ d'exercice actuel de la profession d'infirmière est décrit dans les articles 36 et 37 de la *Loi sur les infirmières et les infirmiers*, rédigés en 1973.

Article 36 - Actes constituant l'exercice

Constitue l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier tout acte qui a pour objet d'identifier les besoins de santé des personnes, de contribuer aux méthodes de diagnostic, de prodiguer et contrôler les soins infirmiers que requièrent la promotion de la santé, la prévention de la maladie, le traitement et la réadaptation, ainsi que le

fait de prodiguer des soins selon une ordonnance médicale.

Article 37 - Renseignements

L'infirmière ou l'infirmier peuvent, dans l'exercice de leur profession, renseigner la population sur les problèmes d'ordre sanitaire.



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Journée des conseils de section

Trois régions parmi d'autres...

Notre photographe a demandé à trois groupes d'infirmières et d'infirmiers de bien vouloir se prêter à une séance de photos.

Les voici...



BAS-SAINT-LAURENT/GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE
Au premier plan : Jean-Pierre Bolduc et la présidente de l'ordre régional, Thérèse Dufour.
Debout : Dolorès Fallu-Matton, Cécile Voyer, Walter Chouinard, Suzanne Leblanc, Aida-Dina St-Laurent et Martine Blais.



ESTRIE
Assis : France Leblanc, Johanne Lussier et le président de l'ordre régional, Daniel Lussier.
Debout : Huguette Provencher Joseph, Ginette Provost, Huguette Bruneau Jacques et Jean-Luc Synette.



OUTAOUAIS
Dans l'ordre habituel : François Régis Fréchette, Colline Meilleur, Dominique Rollin, Gilles Coulombe, président de l'ordre régional, et Judith Lapierre



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Examen professionnel

Résultats de la session de février 2001

Au mois de février dernier, 514 diplômées ont passé l'examen professionnel de l'OIIQ. De ce nombre, 160 se présentaient à une reprise. Le taux de réussite de celles qui passaient l'examen pour la première fois est de 80,8 %, comparativement à 79 % en septembre 2000 et à 76 % en janvier 2000. Le taux de réussite des diplômées à la reprise est de 60,6 %, comparativement à 49 % en septembre 2000 et à 51 % en janvier 2000. Historiquement, ce taux s'est toujours situé autour de 50 %.

L'examen s'est tenu dans les villes de Montréal et de Québec. Le volet pratique a nécessité la collaboration de sept établissements de santé — quatre à Montréal, trois à Québec —, de 437 participants du grand public, qui ont agi à titre de clients simulés, et de 475 infirmières observatrices provenant des établissements d'enseignement et de milieux cliniques variés.

Rappelons que les résultats de chaque examen sont dorénavant diffusés dans *Le Journal*. Cette pratique fait suite à l'adoption de lignes directrices concernant la communication des résultats de l'examen professionnel, à la réunion du Bureau de novembre 2000.



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **[Le Journal](#)**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Nominations à l'OIIQ

Andrée Duplantie occupe le poste de conseillère au Service de la gestion des stages et de l'admission par équivalence au Bureau du registraire depuis le 9 avril. Elle enseigne aussi à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal. Mme Duplantie a exercé à titre d'infirmière soignante et d'infirmière cadre dans divers milieux cliniques.

De 1985 à 1999, elle a occupé le poste de conseillère à la Direction de la planification et du développement professionnel de l'OIIQ, l'actuelle Direction du développement et du soutien professionnel. Jusqu'à tout récemment, elle était directrice principale du Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIEF). Mme Duplantie est titulaire d'une maîtrise en sciences infirmières de l'Université de Montréal et terminera bientôt une maîtrise en bioéthique.



Diane Racette occupe le poste de syndic adjointe depuis le 26 mars 2001. Elle est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en sciences infirmières de l'Université de Montréal, ainsi que d'un certificat en gestion hospitalière. Mme Racette a commencé sa carrière comme infirmière soignante dans divers établissements, avant d'enseigner les techniques infirmières au niveau collégial.

Elle a ensuite fait partie de l'équipe d'infirmières cliniciennes enseignantes au Centre hospitalier Douglas avant d'en devenir la coordonnatrice. Depuis 1987, elle était conseillère-enquêtrice au Bureau de l'inspection professionnelle de l'OIIQ.





Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

FRESIQ et golf font la paire

Aidez la Fondation de recherche en sciences infirmières du Québec (FRESIQ) à recueillir des fonds afin de financer la recherche infirmière, tout en vous amusant ! Ne ratez pas le départ à 11 h, le jeudi 20 septembre prochain, au club de golf de Lachute. Membres de l'OIIQ et abonnées du programme Appartenance : 150 \$; autres : 175 \$. Ce montant inclut la partie de golf, la voiturette et le souper. Prix pour le souper seulement : 70 \$.

Pour vous inscrire, téléphonez à Linda Benoit à la FRESIQ, au (514) 935-2505, poste 232, ou au 1 800 363-6048. On peut aussi réserver sa place en écrivant à fresiq@oiiq.org. Inscrivez-vous dès maintenant : le tournoi affichait complet l'an dernier.



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **[Le Journal](#)**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

L'APIDES fait un don à la FRESIQ

Après avoir procédé à la dissolution de l'Association professionnelle des infirmières et infirmiers diplômé-e-s des études supérieures (APIDES), les membres ont décidé de faire don du solde bancaire de l'association à la recherche en sciences infirmières. Un chèque de 11 477,35 \$ a donc été remis à la Fondation de recherche en sciences infirmières du Québec (FRESIQ) en mars dernier.



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Chronique déonto

Rester calme au milieu de la tempête

Mercredi, 20 h. Un homme se présente à l'urgence d'un centre hospitalier. Il a fait une chute en ski et sa cheville est enflée. Il y a plusieurs personnes dans la salle d'attente, mais il passe rapidement une radiographie. Quatre heures plus tard, il attend toujours de voir un médecin. Impatient, il demande à l'infirmière d'être vu immédiatement, prétextant qu'il n'a besoin que de quelques minutes avec le médecin et qu'il a assez attendu. L'infirmière réagit au ton brusque qu'il emploie. Elle lui demande de retourner s'asseoir, car son cas n'est pas considéré comme urgent. La situation dégénère en dispute.

Une femme n'a pas compris les directives que vient de lui donner l'infirmière au sujet d'un test qu'elle doit passer le lendemain et lui demande de recommencer ses explications. Débordée, l'infirmière s'impatiente.

De tels comportements de la part des clients se produisent parfois. Aussi, des infirmières nous consultent parce qu'elles se sentent mal à l'aise d'avoir eu des sautes d'humeur à leur endroit. Le fait qu'elles demandent conseil à l'Ordre à ce sujet traduit leur souci d'avoir une approche respectueuse envers la clientèle. Elles sont conscientes que la situation qui a cours dans le réseau, notamment les conditions d'exercice difficiles dans les milieux, engendrent beaucoup d'insatisfaction, tant pour les clients que pour elles-mêmes.

Il n'y a malheureusement pas de solution toute faite. Cependant, une partie de la réponse réside certainement dans l'entraide. Lorsqu'une infirmière sent qu'elle est sur le point de perdre patience, peu importe la raison, elle devrait demander de l'aide à une collègue. Si elle réagit du tac au tac à des propos vifs que tient un client ou si elle manifeste des signes d'impatience, elle pourrait mettre en péril sa relation thérapeutique avec cette personne ou voir sa conduite professionnelle remise en question à la suite d'une plainte.

Le réseau de la santé vivra encore des années tumultueuses à cause, entre autres, de la pénurie d'infirmières. Plusieurs instances sont à la recherche de solutions qui, en grande partie, auront des effets à moyen et à long terme. Entre-temps, on ne saurait trop insister sur l'importance d'adopter une approche respectueuse envers la clientèle, malgré la tempête. Les besoins des clients doivent demeurer au cœur des préoccupations de l'infirmière.

Certains établissements offrent un soutien aux infirmières, par exemple, des ateliers sur la gestion du stress ou des groupes de discussion. Informez-vous, peut-être y en a-t-il dans vos milieux. Aussi, nous vous invitons à lire « Le soutien au travail, une importante ressource de santé de l'infirmière », un article paru dans le numéro de mars 2001 de la revue *L'infirmière canadienne*, à l'adresse www.infirmiere-canadienne.com.



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Jeunesse infirmière

De l'attraction à la rétention

En mars dernier, Pauline Marois, alors ministre de la Santé et des Services sociaux, diffusait le *Rapport du Forum national sur la planification de la main-d'œuvre infirmière*. Un plan d'action visant principalement à orienter les jeunes vers la profession a été proposé afin de pallier les conséquences néfastes de la pénurie d'infirmières. Un constat s'impose : après avoir incité quelque 4000 infirmières à prendre leur retraite, nos politiciens doivent maintenant adapter leur discours en prononçant le mot « attraction ».

Plusieurs problèmes actuels du système de santé - l'engorgement des urgences dû à la fermeture de lits, l'allongement des listes d'attente en chirurgie lié à la fermeture de certaines salles d'opération, la surcharge de travail causée par la pénurie - découlent en partie de cette pénurie. Certaines recommandations du rapport visent à former un plus grand nombre d'infirmières au cours des prochaines années, mais le Comité Jeunesse est d'avis qu'il faut aussi prendre des mesures pour favoriser la rétention des jeunes infirmières dans le réseau.

De toute évidence, les postes à temps complet annoncés par Mme Marois ne suffiront pas. La rétention des effectifs passe principalement par la mise en place de conditions qui facilitent l'intégration et le développement professionnel des jeunes infirmières. Des périodes d'orientation mieux adaptées aux besoins des milieux, surtout pour les infirmières dans les milieux spécialisés et ultraspecialisés, de la formation continue, des ressources cliniques disponibles sur les trois quarts de travail et des systèmes de préceptorat en sont quelques exemples.

La rétention : une priorité pour tous

Au colloque des conseils des infirmières et infirmiers (CII), en avril dernier, le Comité Jeunesse a voulu approfondir la question de la rétention dans les milieux. Il a donné un atelier sur la création des comités de la relève infirmière, en s'inspirant d'expériences réalisées dans certains établissements. Ces comités visent à inciter les jeunes infirmières à proposer des solutions pour mieux intégrer les débutantes dans les établissements et à leur offrir un soutien. Valoriser les jeunes infirmières, notamment en les consultant, nourrira leur sentiment d'appartenance à la profession. Le Comité Jeunesse encourage les initiatives locales, qui tiennent compte des réalités spécifiques des milieux, plutôt qu'un projet « mur à mur ». Il croit qu'il est avantageux de favoriser l'implication de la relève dans ces comités ou au sein des CII.

Merci de la place que vous faites aux jeunes dans vos milieux. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les comités de la relève, n'hésitez pas à communiquer avec la présidente du Comité Jeunesse régional.

**La présidente du Comité Jeunesse,
Karine Labarre**





Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE



SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **[Le Journal](#)**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Thèses - Mémoires - Rapports

DANS LE BUT DE PARTAGER DES CONNAISSANCES ENTRE INFIRMIÈRES, LE CENTRE DE DOCUMENTATION VOUS INVITE À LUI FAIRE PARVENIR UN EXEMPLAIRE DE VOS THÈSES, MÉMOIRES ET AUTRES RAPPORTS, MÊME S'ILS NE SONT PAS TRÈS RÉCENTS. LE CENTRE EN FERA UNE PHOTOCOPIE ET VOUS RENVERRA L'ORIGINAL, SI VOUS LE DÉSIREZ. LES DOCUMENTS RÉPERTORIÉS PEUVENT ÊTRE EMPRUNTÉS GRATUITEMENT POUR UNE PÉRIODE DE DEUX SEMAINES.

CANTIN, Jules. *Les distinctions entre l'erreur de jugement et la faute en responsabilité civile médicale et hospitalière au Québec, au Canada et ailleurs, d'hier à aujourd'hui : jurisprudence et doctrine*, Université de Sherbrooke, 2000 (essai).

CÔTÉ, Patricia. *Les enjeux éthiques de la qualité des soins et de l'accessibilité aux services des centres hospitalier et d'hébergement de Rivière-du-Loup (CHHRDL) au tournant du XXI^e siècle*, Université du Québec à Rimouski, 2001 (mémoire).

GAUVREAU, Francine. *Élaboration d'un plan d'enseignement systématique pour la clientèle sur l'unité de chirurgie d'un jour et en courts séjours dans le cadre de la session d'intégration en soins infirmiers*, Université de Sherbrooke, 1999 (essai).

LAFLAMME, France. *Comportements de promotion de la santé des aidantes d'une personne atteinte d'un trouble mental et facteurs associés*, Université de Montréal, 2000 (mémoire). Boursière de l'OIIQ en 1999-2000.



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE



SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Avis de convocation à la 81^e Assemblée générale annuelle

Conformément aux articles 86 b) et 102 du Code des professions, l'OIIQ avise tous ses membres que sa 81^e Assemblée générale annuelle se tiendra le lundi 29 octobre 2001 au Centre des congrès de Québec. L'horaire et l'ordre du jour paraîtront dans Le Journal de septembre/octobre 2001.

**La secrétaire générale de l'Ordre,
Diane Saulnier**

NOTE : Les articles 16 et 17 de la *Loi sur les infirmières et les infirmiers* stipulent que, pour être déléguées à l'Assemblée générale annuelle de l'OIIQ, vous devez avoir été élue par votre section. Pour plus de détails, communiquez avec votre ordre régional.

Appel de propositions

À titre de membre de l'Ordre, vous avez le droit et la responsabilité d'exprimer vos opinions et vos idées, et de les faire connaître à vos collègues et à votre ordre professionnel. Vous pouvez donc présenter des propositions en les transmettant à la secrétaire générale de l'Ordre en tout temps durant l'année. Toutefois, pour certains membres, l'Assemblée générale annuelle (AGA) demeure l'occasion privilégiée de le faire.

Les propositions seront imprimées et expédiées aux déléguées au moins trois semaines avant la tenue de l'AGA. Par conséquent, vous devrez les soumettre par écrit au siège social de l'Ordre, avant le 21 septembre 2001. L'envoi préalable des propositions est nécessaire afin de permettre aux déléguées d'en discuter en région avec leurs collègues, avant l'AGA, et de se faire une opinion sur les sujets proposés. Les propositions reçues par la poste, par télécopieur ou par courrier électronique avant la date limite seront soumises aux déléguées, dans l'ordre de leur réception au siège social, et débattues en priorité par les déléguées.

Encore cette année, des propositions seront acceptées la journée même de l'AGA, à la salle de réception des propositions, à compter de 7 h et jusqu'à 15 minutes avant l'ouverture de l'AGA. Ces propositions seront présentées selon leur ordre d'arrivée et à la suite de celles reçues avant le 21 septembre. Comme les propositions doivent être tapées, un service de dactylographie sera offert sur place.

En vertu des règles de l'AGA, seules les déléguées sont autorisées à présenter une proposition pendant l'assemblée.

Marche à suivre

Chaque proposition doit être présentée séparément. Voici comment procéder :

- énoncer d'abord son objet ;
- formuler ensuite la proposition le plus simplement possible, afin qu'elle puisse être bien comprise ;
- préciser qui doit agir, quelles sont les mesures à prendre et, s'il y a lieu, à qui ces mesures profiteront ;
- la personne qui soumet la proposition et celle qui l'appuie doivent apposer leur signature et écrire en majuscules leur nom, leur numéro de permis, leur adresse et leur numéro de téléphone sur le document transmis ;
- les propositions doivent être dactylographiées.

Exemple de proposition

ATTENDU QUE,	Il n'existe pas de documents traitant de la responsabilité pour la faute d'autrui dans le cadre de l'exercice infirmier ;
ATTENDU QUE,	De nouveaux modes d'encadrement se développent ;

ATTENDU QUE,	De nouveaux lieux de stage seront offerts dans le programme de soins infirmiers ;
ATTENDU QUE,	Le personnel infirmier, le personnel enseignant et les stagiaires (programmes collégiaux, du baccalauréat, de la maîtrise, stage de perfectionnement) peuvent engager leur responsabilité ;
ATTENDU QUE,	Le niveau de formation (1re, 2e ou 3e année) est un facteur important dans l'analyse du cas ;
IL EST RÉSOLU,	Que l'OIIQ produise un document d'information traitant de la responsabilité pour autrui dans le cadre du stage et de l'orientation du personnel en soins infirmiers.
PROPOSÉE PAR :	prénom, nom, numéro de permis, adresse et numéro de téléphone.
APPUYÉE PAR :	prénom, nom, numéro de permis, adresse et numéro de téléphone.

Suivi donné aux propositions reçues avant le 21 septembre

Toutes les propositions reçues avant le 21 septembre seront mises en page de manière à être conformes à la présentation exigée. Elles seront aussi traduites.

Préparez-vous à prendre la parole !

Dans la mesure du possible, la personne qui soumet une proposition ou celle qui l'appuie devrait être présente dans la salle afin d'expliquer la proposition, le cas échéant.

Faites parvenir vos propositions avant le 21 septembre 2001 à :

Diane Saulnier, secrétaire générale

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

4200, boul. Dorchester Ouest, Montréal (Québec) H3Z 1V4

Télécopieur : (514) 935-8874

Courriel : diane.saulnier@oiiq.org

La version originale dûment signée doit être expédiée au siège social.



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE



SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Nouvelle étude sur les permis d'exercice

La Direction de l'exploitation des données corporatives vient de publier *Étude sur les permis d'exercice de la profession d'infirmière délivrés entre 1994 et 1999*. On y apprend notamment que l'OIIQ a délivré 11 666 permis d'exercice à des infirmières au cours de cette période, et que 90,4% de ces titulaires de permis étaient inscrites au tableau des membres au 31 mars 2000. Le document présente la situation de l'ensemble des titulaires de permis entre 1994 et 1999 et, plus particulièrement, des titulaires inscrites au tableau de l'OIIQ et de celles qui déclarent un emploi en soins infirmiers. L'étude a examiné diverses caractéristiques, telles les voies d'accès à la profession, la situation d'emploi, la formation et les domaines d'activités cliniques. Pour en savoir davantage, consultez les extraits du document sur le site Web de l'OIIQ, à l'adresse www.oiiq.org, section « Actualités et publications ». Pour obtenir une copie de l'étude, s'adresser au Centre de documentation de l'OIIQ. Membres : 25 \$, non-membres : 30 \$.



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE



SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

[Amélioration continue](#)

Lancement d'un guide d'autoapprentissage

Profitant de la tribune du colloque des CII, l'OIIQ a lancé le *Guide d'autoapprentissage sur l'utilisation des Perspectives de l'exercice de la profession d'infirmière dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue*. Ce document a été élaboré afin de faciliter la démarche individuelle d'amélioration continue des interventions en soins infirmiers et pour soutenir toute démarche collective d'amélioration continue de la qualité de l'exercice infirmier. Il s'adresse aux infirmières novices dans le domaine de l'évaluation et vise à favoriser leur adhésion à une culture d'amélioration continue et à développer leurs connaissances en évaluation. Ce guide est conçu pour un apprentissage individualisé. Il est divisé en modules, qui comprennent de courts textes informatifs, des exercices d'autoévaluation et des applications dans le milieu de travail. On peut se procurer le guide au Centre de documentation de l'OIIQ. Membres : 10 \$, non-membres : 12 \$.



Céline Thibault, collaboratrice spéciale du guide, Hélène Lévesque-Barbès, l'auteure, et Judith Leprohon, directrice scientifique à l'OIIQ, qui en a assuré la coordination.



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **[Le Journal](#)**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Bourses d'études de l'OIIQ

Neuf bourses de premier cycle, deux en pratique clinique

Afin d'encourager les infirmières à poursuivre leurs études et compte tenu des besoins du réseau de la santé, le Bureau de l'OIIQ a décidé d'offrir à nouveau neuf bourses pour des études universitaires de 1er cycle. Deux nouvelles bourses sont aussi créées pour favoriser le développement de la pratique clinique avancée au Québec.

Bourses OIIQ : 27 000 \$ au premier cycle

Une bourse de 3000 \$ sera attribuée à une étudiante de chacune des neuf universités québécoises, qui ont maintenant la responsabilité de proposer une candidate à l'OIIQ. La sélection des récipiendaires se fera selon les critères suivants : l'excellence du dossier scolaire ; l'engagement personnel, social et communautaire ; l'intérêt manifesté envers la poursuite des études ; la capacité d'appliquer les connaissances acquises à la pratique clinique. Pour être admissibles, les candidates doivent être inscrites à temps plein à un programme de baccalauréat en sciences infirmières et être membres de l'OIIQ.

Bourses OIIQ-FRESIQ : 20 000 \$ à la pratique clinique avancée

Les enjeux actuels de la profession relativement à la pratique avancée ont incité l'OIIQ à créer deux nouvelles bourses d'études de 10 000 \$ à l'intention des infirmières qui s'y destinent. Au moment d'aller sous presse, les critères d'admissibilité n'avaient pas encore été soumis au Bureau de l'OIIQ.

Pour connaître la date limite de présentation d'une candidature et obtenir la liste complète des critères d'admissibilité et des obligations des boursières, de même que le formulaire requis pour l'une ou l'autre des catégories, téléphoner à Linda Benoît, au siège social de l'OIIQ, au (514) 935-2505, poste 232, ou lui écrire à lbenoit@oiiq.org. Ces renseignements se trouvent aussi sur le site Web de l'OIIQ à l'adresse www.oiiq.org.



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE

SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **[Le Journal](#)**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Ce n'est qu'un au revoir ...

Une infirmière pas comme les autres a pris sa retraite en mars dernier. Âgée de 71 ans, Dorothy Schultz Amy exerçait sa profession depuis 50 ans. Et encore, retraite est un bien grand mot en ce qui la concerne, puisqu'elle a déjà donné son nom pour être bénévole au Centre hospitalier de St. Mary, où elle travaillait depuis 1973.

Presque toute sa carrière, elle l'a passée à la pouponnière, et c'est là qu'elle compte exercer son bénévolat. Réunies non pas pour lui dire adieu mais tout simplement au revoir, les infirmières n'avaient que des éloges et des regards admiratifs pour celle qu'elles nomment affectueusement « Mrs. Amy ».

Encore débordante d'énergie, elle a été un modèle pour toutes les infirmières qui l'ont côtoyée. Gênée que toute l'affection qu'elle a si généreusement donnée aux bébés lui soit rendue ainsi de façon publique, Dorothy Amy a révélé le secret de sa persévérance : « Faites votre travail, faites-le bien. Et quand il y a des changements, suivez les changements. Les temps ne peuvent que mieux aller, c'est le juste retour du balancier. Accrochez-vous, les filles ! »



Dorothy Amy est entourée de Linda Bambonye, vice-présidente, Opérations et soins infirmiers, et du Dr Arvind K. Joshi, directeur général et chef de la direction au Centre hospitalier de St. Mary.



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



CHERCHER DANS LE SITE

OK

NOUS JOINDRE

ABONNEZ-VOUS !

SITES DE RÉFÉRENCE



SECTION MEMBRES

Être infirmière
au Québec

OIIQ

Événements et
formation

Services

Salle de presse
et publications

Prix, bourses
et distinctions

Les Ordres
régionaux

DSI CII
CIR

Comité jeunesse

[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mai / juin 2001, Volume 8 Numéro 5

[Retour au sommaire](#)

Comment s'est passée la Semaine ?

Comment avez-vous mis en valeur le slogan Les infirmières, des gens d'équipe et de savoir-faire ? Quelles activités avez-vous organisées ? Comme toujours, la chronique « Maillage » du numéro de septembre/octobre sera consacrée à la Semaine de l'infirmière.

Nous vous rappelons que le reportage sera divisé en trois volets : les activités professionnelles et éducatives, les activités sociales pour les infirmières et les activités pour la population. Écrivez-nous pour nous raconter votre Semaine. Faites-nous parvenir un double de vos photos, car nous ne pourrions vous les renvoyer. Date limite : le 15 juin 2001. Adressez le tout à Sylvie Vallières, au siège social de l'OIIQ.

